

COMMUNIQUÉ

Evaluer les retombées territoriales de son projet bois

Les Communes forestières lancent un nouvel outil pour les collectivités

24 MARS 2021

La Fédération nationale des Communes forestières met en ligne un tout nouvel outil dénommé A.R.T. pour Analyse des Retombées Territoriales. Il permet de mesurer l'impact direct des investissements d'une collectivité sur son territoire pour un projet de construction, réhabilitation et aménagement en bois. Plus le bois est local et mis en œuvre par des entreprises de proximité, plus le retour sur le territoire est élevé.

1 | RELOCALISATION, VALORISATION ET RELANCE

Dans le cadre de leurs [politiques forestières territoriales](#), notamment le programme « 100 constructions publiques en bois local 2012-2017 », les Communes forestières s'appuient sur le levier du bois local et de la commande publique mis en œuvre par des entreprises françaises dans les territoires.

« Cet engagement des Communes forestières répond aux objectifs de la transition écologique et consolide un secteur économique stratégique de notre pays, notamment dans les territoires », s'est félicité le président de la **Fédération nationale des Communes forestières** (FNCOFOR).



Sur <https://art.fncofor.fr/>, une dizaine de projets ont été accompagnés par le réseau des Communes forestières et évalués avec l'outil ART complet.

Le bois local mis en œuvre par des entreprises de proximité permet une retombée territoriale en moyenne de 80% contre 30% dans le cas de bois d'importation.

2 | UNE NOUVELLE GOUVERNANCE TERRITORIALE

ART a été développé par la FNCOFOR, en collaboration avec l'agence de notation Biom-Attitude. En croisant de nombreuses données économiques, sociales et environnementales, **ART mesure l'impact, sur un territoire donné, d'un projet porté par une collectivité et qui intègre du bois.**

En ligne sur <https://art.fncofor.fr/>, les élus auront en direct un ordre de grandeur des retombées sur leur territoire en rentrant plusieurs paramètres (surface, type de bâtiment, budget, origine des bois, origine des entreprises...). Pour une évaluation plus complète, les élus pourront contacter l'association des Communes forestières de leurs régions. Avec ART, c'est toute la filière forêt-bois française qui crée de la valeur ajoutée non délocalisable: activités, emplois, contribution environnementale.

Contacts presse

- Dominique de La Rochette, directrice de la communication - 06 43 16 17 41 dominique.delarochette@communesforestieres.org
- Théo Launay, chargé de mission bois construction - 07 89 66 18 92 - theo.launay@communesforestieres.org